



## Ma fiche de service expliquée

**Il est indispensable de vérifier l'exactitude de l'ensemble des éléments de cette fiche avant de la signer.**  
 Pour toute question n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétaire de votre section syndicale du SNETAP-FSU.

### Nombre de semaines de présence des élèves

4ème /3ème	32 semaines
CAPA :	29 semaines
2nde Pro :	30 semaines
1ère et Tle Bac Pro	29 semaines
2nde GT, 1ère et Tle Gle	36 semaines
1ète et Tle STAV	31 semaines
BTSA	29 semaines

### Semaines

Nbre de semaines de cours, nbre de semaines de stage sur la scolarité et «semaines blanches»

**Attention : Pour la pluri \*\* et « autres », le nombre de semaines doit correspondre au nombre de semaines de présence effective des élèves et non aux 36 semaines correspondant à une année scolaire ! Refusez de signer toute fiche de service calculée différemment !**

### AP, c'est enseigner :

L'ensemble des heures d'AP (Accompagnement Personnalisé) doivent être intégrées dans la fiche de service et non renvoyées à des HSE  
**1heure faite = 1heure rémunérée**  
**Saisissez vos représentant.es pour toute difficulté liée au décompte des heures d'AP**

### Effectifs

Nombre d'élèves dans la classe ou le groupe, important pour le déclenchement des heures de majoration ou minoration

### GR

Nombre de groupes dans la classe pour cet enseignement

### Autres

Volume horaire hebdomadaire réalisé dans un cadre spécifique : heures de vie de classe, stages collectifs Bac Pro (voir zoom « les nouveautés de la rentrée 2024).

### FFE

Horaire hebdo global en Face à Face Elèves

### SCA \*

Correspond au volume horaire libéré par semaine de stage prises sur la scolarité.  
 Pour les PCEA, il n'existe pas car selon leur statut, ils n'ont pas d'obligation de suivre les élèves en stage.  
 Pour les PLPA qui assurent le suivi de stage, il n'a pas à apparaître dans la fiche de service.

**Exigez une fiche de service sans SCA !**

**En aucun cas et conformément à une décision de justice de 2005, l'administration ne peut exiger des enseignants qui assurent le suivi des élèves en stage qu'ils justifient de ce temps.**  
**Nous avons obtenu de la DGER que des consignes soient données aux directions pour éditer des fiches sans SCA**

### Minoration et majoration de service

**-1ère chaire :** réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer (quelque soit votre temps de travail pour un enseignement de 6 heures dans toutes les classes sauf 2<sup>nd</sup> GT, 2<sup>nd</sup> PRO, 4e-3e, CAPa.

(Attention : décision du Conseil d'État N° 405438 : toutes les heures comptent y compris l'AP)

**-Minoration de service :** réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer à partir de 8h de cours dans des classes de plus de 36 élèves (2h pour des classes à plus de 40 élèves)

**-Majoration de service :** augmentation d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer pour au moins 8h de cours dans des classes à moins de 20 élèves (10h pour les enseignants d'EPS)

**ATTENTION : les horaires de TP/TD ne sont pas pris en compte pour la majoration de service.**

### Services réels à effectuer en classe

Ensemble d'élèves	Discipline	Semaines	Effectifs	Pris en compte dans	Cours	TP/TD	Gr	Pluri	Autres	Gr	F.F.E.
Bac 1	Mathématiques	28 - 8 - 0	25	1ère chaire	1,00	2,00	2			1	3,00
Bac 1	Informatique	28 - 8 - 0	25	1ère chaire		1,00	1			1	1,00
Bac 2	Mathématiques	28 - 6 - 2	28	1ère chaire	2,00		2			1	2,00
Seconde 1	Mathématiques	36 - 0 - 0	33		3,00	2,00	2			1	5,00
Term PA	Mathématiques	31 - 3 - 2	19	1ère chaire	3,00		2			1	3,00
<b>TOTAL</b>					<b>9,00</b>	<b>5,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>14,0</b>

Total général service en classe 9,00 5,00 0,00 0,00 14,0

Service hebdomadaire à ASSURER			
Horaire	18,00	x temps	80%
			14,40
Réductions et majorations de service			
1ère chaire			-1
Minoration			0
Majoration			0
Décharges			
<b>Total à ASSURER</b>			<b>13,4</b>

Services hebdomadaires à EFFECTUER		
	H. heb.	
Face à face		14,00
Pondération CPGE		0,00
Pondération BTSA		0,00
<b>Total</b>		<b>14,00</b>
Autres activités	H. heb.	Sur SCA
<b>Total à EFFECTUER</b>		<b>14,00</b>

Bilan Fiche de service	0,60
Heures supplémentaires années	0,60

### Pondération de service

Réduction du service à effectuer compte tenu du fait que vous enseignez en classe préparatoire ou en BTSA)

- 0,5h / heure de cours en CPGE
- 0,25h / heure de cours en BTSA

**La réduction est limitée à 3h en BTSA**

### Volume horaire hebdomadaire à effectuer

Ce volume horaire hebdomadaire effectif déclenche (ou non) des heures supplémentaires année (HSA) par rapport au service « à effectuerr »

**\* SCA (Suivi Concertation et Autres)**

Cette notion de SCA pourtant sérieusement altérée par des décisions du Conseil d'État ne peut être « l'outil magique » pour entrer dans la DGH de la rentrée. Le SNETAP-FSU exige le respect de la circulaire Mayajur de 2004. Les « pseudo-heures dégagées » ne peuvent être les solutions pour compléter les DGH insuffisantes ! Tout agent participant, conformément à son statut, au suivi pédagogique des élèves en stage, ne peut se voir objecter du SCA ; pour celles et ceux qui ne pourraient assurer ce suivi, il ne doit pas fait un décompte minutieux voire pointilleux de ces heures pour la réalisation d'autres activités circonscrites par leur statut (suivi d'élèves, soutien) et seulement celles-ci.

**L'administration a la main pour publier des fiches de service sans la colonne SCA et elle s'est engagée à le faire! Exigez une fiche sans SCA !**

**\*\* Pluri, Vigilance sur des volontés d'annualisation**

Ce sujet ne concerne pas seulement les conditions de travail des enseignant.es mais aussi les conditions d'étude des élèves/étudiant.es..

La circulaire Mayajur de 2004 est pourtant très claire : pour les heures de pluri, **il faut diviser, classe par classe, les différents horaires annuels afférents à ces enseignements par le nombre de semaines de présence des élèves.** Ni plus, ni moins !

**Nouveauté de la rentrée 2024, BAC PRO**

**Le cycle Bac Pro contient 58 semaines de présence des élèves dans l'établissement, 55 semaines de cours « classiques » et 3 semaines d'enseignements sous forme de stage collectif**

**La répartition entre les deux années est propre à chaque établissement**

Exemple possible de répartition en 1ère année :

- ➔ 27 s de cours « classiques » + 2 s de stages collectifs, soit 29 s de présence des élèves dans l'établissement
- ➔ 6 semaines de stages individuels
- ➔ 1 semaine blanche

**ATTENTION : seules les heures de PLURI doivent être ramenées au nombre de semaines de présence des élèves, avec différenciation entre Pluri «classique» et Pluri «Stages Co».**  
**Les heures de cours, TPR, EIE, MAR doivent apparaître en heures hebdomadaires, dans la colonne COURS**

**Exemple**  
**29h** de Pluri en 1ère Bac Pro Agroéc  
 Soit **1h hebdo**  
 Pour **29 semaines**  
**0,93h** de Pluri « classique »  
 A effectuer sur **27 semaines**  
**0,07h** de Pluri stages collectifs  
 A effectuer sur **2 semaines**

**Semaines**  
 1ère Bac Pro  
**29** semaines de présence des élèves  
 27 semaines de cours « classiques »  
 2 semaines de stages collectifs  
 6 semaines de stages individuels  
 1 semaine blanche

**Cours**  
 C'est dans cette colonne que doivent apparaître les heures hebdo Cours, TPR, EIE, MAR

**Pluri**  
 C'est dans cette colonne que doit apparaître la pluri « classique »  
 Correspond à 27 s

**Autres**  
 C'est dans cette colonne que doit apparaître la pluri/Stages Co  
 Correspond à 2 s

**Pas de colonne SCA**  
 L'administration a la main pour publier des fiches de service sans la colonne SCA !

Ensemble d'élèves	Discipline	Semaines	Effectifs	Pris en compte dans	Cours	TP/TD	Gr	Pluri	Autres	Gr	F.F.E.
1er bac pro agroéc	Mathématiques	29 - 6 - 1	16	1ère chaire	2,00		1	0,93	0,07	1	3,00
1ère bac pro AP	Mathématiques	29 - 6 - 1	16	1ère chaire	2,00		1	0,28	0,02	1	2,30
CAPA 1 MA	Mathématiques	29 - 6 - 1	16		1,75		1			1	1,75
CAPA 2 MA	Mathématiques	30 - 5 - 1	16		1,75		1			1	1,75
Term bac pro agroéc	Mathématiques	29 - 5 - 2	16	1ère chaire	3,00		1	0,48	0,02	1	3,50
Term bac pro AP	Mathématiques	29 - 5 - 2	16	1ère chaire	2,00		1			1	2,00
<b>TOTAL</b>					<b>12,50</b>	<b>0,00</b>		<b>1,69</b>	<b>0,11</b>		<b>14,30</b>

**Total général service en classe** 12,50 0,00 1,69 0,11 14,30